

L'angoisse qui le prenait à la gorge et qui l'étranglait venait de finir.

Il lâcha le couteau dont ses doigts crispés serraient le manche, et pour la première fois depuis quelques secondes il put respirer à pleine poitrine.

Le jeune Russe était devenu très pâle.

—M'arrêter, moi ! ! s'écria-t-il avec une hauteur dédaigneuse. Ah ça ! monsieur, vous êtes insensé ! ! De quel droit m'arrêteriez-vous ? En vertu de quel titre ?

—En vertu d'un mandat régulier dont je suis porteur...

Le vicomte Guy d'Arfeuilles jugea opportun d'intervenir.

—Monsieur le commissaire aux délégations, dit-il, personne plus que moi ne respecte la loi et ses représentants, mais permettez-moi de vous dire qu'il y a certainement ici quelque erreur matérielle... quelque ressemblance de nom facile à éclaircir... Notre ami est au-dessus du soupçon, etc...

—Silence, monsieur !... interrompit sèchement le magistrat. Je n'ai point à discuter avec vous.

—De quoi suis-je accusé ? demanda le comte Yvan qui conservait l'apparence du calme, mais dont les lèvres et les mains tremblaient.

—Ce n'est pas à moi de vous l'apprendre.

—Je veux le savoir, cependant...

—Oh ! soyez tranquille, vous le saurez bientôt... puisque vous prétendez l'ignorer...

—Je l'ignore, je vous le jure !

—Soit...

—Dites-le-moi donc...

—Le juge d'instruction vous le dira... Venez, monsieur...

—Qu'allez-vous faire de moi ?...

—Vous conduire d'abord au dépôt de la préfecture.

—Au dépôt de la préfecture... répéta le Russe avec dégoût.

—Vous n'y resterez pas longtemps... Veuillez nous suivre.

—J'obéis, car il faut céder à la force et vous avez la force... mais je proteste de toute la puissance de mon indignation... En m'arrêtant, moi, innocent, moi, étranger, vous commettez une action inique ! La honte et l'odieux en retomberont sur vous ! ! Mes amis, mes convives, ajouta le comte en s'adressant aux jeunes effarés qui l'entouraient, la monstrueuse erreur dont j'ai été victime ne saurait être de longue durée... Je ne vous dis pas : *adieu !...* je vous dis : *au revoir !... à bientôt !...*

Le vicomte Guy d'Arfeuilles serra silencieusement les mains du comte qui partit entre les agents.

Une demi-heure après, il entra au dépôt.

Là on le fouillait rigoureusement, on lui enlevait son porte-monnaie, son portefeuille, ses bijoux et on l'écroutait.

—C'est parfaitement notre homme, disait Jodelet au chef de la sûreté, il est d'une jolie force... on aura de la peine à le faire parler...

—Bah ! les plus forts deviennent faibles quand ils sont pincés, et le juge d'instruction trouvera moyen de lui délier la langue...

Chez Brébant les hommes endossaient leurs paletots, car personne ne se sentait d'humeur à continuer le repas interrompu par l'arrestation de l'amphitryon.

—J'ai eu rudement peur ! pensait Maurice. J'ai cru que la police arrivait à mon attention... mais pourquoi donc le comte Yvan est-il arrêté ?...

Le jeune Russe, en entrant dans la cellule froide, nue, d'aspect sinistre, où il devait rester au secret, demanda :

—Vais-je passer la nuit ici ?

On ne lui répondit même pas...

On referma la porte et on le laissa seul.

Le commissaire aux délégations allait quitter le dépôt, en compagnie du chef de la sûreté, quand on remit à ce dernier une lettre qu'on venait d'apporter pour lui.

Cette lettre était du juge d'instruction.

Paul de Gibray, très curieux de connaître les ré-

sultats de la descente de police au Grand-Hôtel, et convaincu que l'arrestation du criminel était imminente, prévenait le chef de la sûreté qu'il le trouverait au palais de justice, dans son cabinet où il attendrait des nouvelles toute la soirée.

Les deux magistrats allèrent aussitôt rejoindre le juge d'instruction qui les accueillit par ces mots.

Soyez les bienvenus, messieurs, surtout si vous tenez le coupable...

—Nous le tenons... dit le commissaire.

—Il est arrêté ?...

—Depuis une heure.

—Où l'avez-vous pris ?

—Chez Brébant, où il dînait en brillante et joyeuse compagnie... Le misérable est lié avec des gens du meilleur monde...

—Comment cela s'est-il passé ?

Le chef de la sûreté raconta par le menu que nos lecteurs savent déjà.

—Avez-vous pris les adresses des convives de ce comte vrai ou faux ?

—Non, mais nous avons tous les noms... Ce sont des gens connus que nous retrouverons dès qu'il le faudra...

—L'homme est au secret ?

—Naturellement.

—Il a été fouillé devant vous ?

—Oui, monsieur...

—Cette fouille vous a-t-elle fait découvrir quelque chose d'important ?

—Nous n'avons point ouvert le portefeuille qui lui a été enlevé... Nous vous l'apportons, avec son porte-monnaie, sa montre et ses bijoux.

Le chef de la sûreté passa au juge d'instruction, l'objet demandé et déposa sur le bureau le porte-monnaie, la montre, les bijoux.

En même temps il disait :

—Les malles contenant le linge et les vêtements de l'inculpé ont été saisies par nous dans l'appartement qu'il occupait, et consignées au bureau du Grand-Hôtel... Est-il nécessaire de les faire apporter immédiatement ici ?

Pas le moins du monde... Nous nous occuperons de cela demain... Voyons seulement ce soir ce que contient le portefeuille...

Ce portefeuille était de grande dimension, en cuir de Russie d'un rouge sombre, encadré d'argent finement ciselé et gravé.

Il portait les initiales Y. S. K. en argent, entrelacées et surmontées de la couronne du comte.

M. de Gibray l'ouvrit.

L'une des poches renfermait vingt-cinq billets de la Banque de France, de mille francs chacun, deux lettres écrites en russe et quelques cartes de visite au nom du comte Yvan Smoïloff.

Dans l'autre poche se trouvait une clef.

Paul de Gibray la prit.

—Mais c'est la clef du tombeau Kourawieff !... s'écria-t-il après un examen attentif.

Le chef de la sûreté examina la clef à son tour et dit :

—En effet, je le crois...

—Nous allons nous en assurer... poursuivit le juge d'instruction.

La serrure de la porte de bronze avait été dévisée et reposait sur le bureau, parmi les pièces à conviction.

Il introduisit sans le moindre effort la clef dans cette serrure.

Il la fit tourner et le pêne fut mis en mouvement avec une merveilleuse facilité.

—Vous voyez que je me trompais pas ! dit-il ensuite. Cette clef est bien celle du tombeau... Il ne peut plus exister l'ombre d'un doute... Nous tenons l'assassin...

—L'évidence s'impose... appuya le chef de la sûreté.

On explora de nouveau le portefeuille, mais sans y trouver autre chose.

La troisième poche était vide.

Le commissaire aux délégations examinait pendant

ce temps il examinait les deux missives écrites en russe. Il les tournait et les retournait.

—Savez-vous le russe ? lui demanda Paul de Gibray en souriant.

—Non, monsieur...

—Il faudra donc faire traduire ces lettres, car peut-être sera-t-il nécessaire de connaître leur contenu ?

—Demain ce sera fait, monsieur...

—Interrogez-vous l'inculpé ce soir ? fit le chef de la sûreté.

M. de Gibray regarda sa montre.

—Près de onze heures... dit-il... Demain il sera temps... Je crois d'ailleurs que l'interrogation marchera tout seul et que l'instruction sera vite terminée... En face de l'évidence toute dénégation devient impossible... l'homme ne pourra lutter...

—Ah ! murmura le chef de la sûreté, ne vous y fiez pas, monsieur le juge d'instruction.

—Pourquoi donc ?

—L'homme luttera quand même... Il a un sang-froid inouï et se défendra comme un beau diable...

M. de Gibray sourit.

—S'il se défend, tant mieux ! s'écria-t-il. Une victoire disputée n'en a que plus de prix...

XLVII

Le porte-monnaie, en cuir de Russie pareil à celui du portefeuille, renfermait une dizaine de doubles louis et deux billets de cinq cents francs.

Il portait comme lui les initiales Y. S. K. en argent, surmontées de la couronne du comte.

Les mêmes initiales et la même couronne se détachaient en relief de la montre, un chronomètre d'une grande valeur.

—Nous tenons le criminel, c'est évident, reprit le chef de la sûreté, mais je ne vois toujours pas le mobile du crime.

—Nous le connaîtrons bientôt, répliqua M. de Gibray, et tout me dit que mes premières suppositions étaient bien fondées... Soyez certain qu'au fond de l'affaire qui nous occupe se trouve un secret de famille... d'une grande famille...

—Croyez-vous donc que l'assassin soit vraiment Russe et vraiment noble ?... demanda le commissaire aux délégations.

—Je n'en sais rien, mais pourquoi pas ? Les causes célèbres de tous les temps ne nous montrent-elles pas des gentilshommes très authentiques devenus criminels ?

Le chef de la sûreté examinait avec attention le porte-monnaie, le portefeuille et la montre.

—Une chose me préoccupe... fit-il tout à coup.

—Quelle chose ? demanda le juge d'instruction.

—L'homme que nous venons d'arrêter se nomme, ou du moins se fait nommer le comte Yvan Smoïloff...

—Sans doute... Eh bien ?...

—Eh bien ! les trois objets que nous avons sous les yeux pourraient bien ne pas être la propriété légitime du prisonnier.

—Qui vous fait supposer cela ?

—La chose du monde la plus simple... Chacun de ces objets porte trois initiales, et la troisième : K, ne se rapporte ni au prénom d'Yvan, ni au nom de Smoïloff...

—C'est juste... dit M. de Gibray ; j'éclaircirai cela.

—Avez-vous des ordres ou des instructions à nous donner ? demanda le commissaire.

—Oui... je veux opérer sans retard des confrontations, et je vous prie de faire remettre demain, dès la première heure, les citations à témoin que je vais remplir.

Ce sera fait.

Dix minutes plus tard les trois hommes se séparaient.

Rejoignons Yvan Smoïloff.

Le jeune Russe, nous le savons, s'était heurté contre un mutisme absolu et n'avait pu obtenir aucun éclaircissement sur les motifs de son arrestation.

Convaincu qu'il était victime d'une méprise, d'une ressemblance quelconque de visage ou de nom, il se

croyait
main,
tait d'
nable l
Néa
rien, il
inquié
tout ce
judicia
nocent
Il se
si le ha
quelqu
blants
malgré
Sa n
Depu
fermée
l'aube
yeux.
Les
heures
que le
Il au
fortune
vant un
Un p
massiv
La p
Un g
Il ve
Yvan
donnée
face de
fallut
colère.
Vers
quels il
Deux
veau, e
la gard
gée du
—Qu
—On
le juge
—Ah
prêt...
Et il
Le g
gros so
—Ur
y a une
En n
fine ch
Le R
—Ur
—Pa
—La
—Ce
vous m
Yvan
—M
altérée.
mais !
—Al
dit sèc
sonner,
qu'on n
propre
traï dor
Tendez
Le co
terlocu
Il co
on étai
sible co
moins a
Mieu
ainsi la
Sans
mépris,
rasé d